



Conférence thématique :

La localisation des ODD et le rôle des collectivités territoriales

Lundi 9 octobre 2017, 16h00-17h30

Présentation et modération :

Edgardo Bilsky, CGLU – Cités et Gouvernements Locaux Unis

Intervenants :

- **Ronan Dantec**, membre de Cités Unies France (CUF), Président de *Climate Chance*, Conseiller de Nantes Métropole, Sénateur de Loire Atlantique
- **Vanessa Lorioux**, Chef de la Délégation au Développement Durable du Commissariat Général au Développement Durable, Ministère de la Transition écologique et solidaire
- **Thomas Melonio**, Directeur des Partenariats à l'Agence Française de Développement (AFD)
- **Anna Lixi**, Cheffe d'unité adjointe de la Commission européenne, responsable pour le secteur autorités locales au sein de l'unité C5 de DEVCO
- **Corinne Martinez**, Présidente de la Commission Agenda 21 et développement durable du Département de la Gironde
- **Guillaume Cros**, Vice-Président de la Région Occitanie en charge des Affaires européennes, des fonds structurels, de la coopération au développement, de l'évaluation et de la prospective
- **Jocelyne Bougeard**, Adjointe au Maire de Rennes, Vice-Présidente de Cités Unies France et Vice-Présidente de l'AFCCRE

Edgardo Bilsky, CGLU :

Cette session abordera la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) depuis la perspective des gouvernements locaux. Dans le panel, nous avons des représentants de toutes les associations locales, Cités Unies France (CUF), l'Association des Régions de France (ARF), l'Association des Départements de France (l'ADF), l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE).

Les différentes visions des réseaux seront discutés et nous dialoguerons d'une part avec le représentant de l'Etat français, l'Agence Française de Développement (AFD), et d'autre part avec la Commission Européenne, sur le rôle des collectivités territoriales dans la mise en application des ODD.

Les grands réseaux des collectivités territoriales rassemblés par la Global Taskforce des gouvernements locaux et régionaux, dont CGLU, ont pris l'engagement de mettre en œuvre les ODD lors du congrès de Bogota, et lors de l'Assemblée mondiale des gouvernements locaux et régionaux à Quito, du 12 au 15 octobre 2016 dans le cadre d'Habitat III.

Les ODD ne peuvent être atteints qu'avec un fort engagement des collectivités territoriales car ils dépendent, pour beaucoup, des niveaux de compétences des collectivités, que ce soit les volets du logement, de la lutte contre le changement climatique, etc. Suite à ces engagements, CGLU s'est donné comme objectif de rassembler les actions des collectivités territoriales en France et dans le monde pour contribuer à la localisation des ODD. Cette année, dans le cadre des Nations Unies, CGLU, au nom de la Global Taskforce, a présenté un premier rapport sur la localisation des ODD à l'échelle mondiale. Ce rapport fait état des avancées et des problèmes.

Les avancées des collectivités territoriales sont en effet très inégales. Par exemple, les collectivités d'Europe du Nord sont bien plus avancées que certaines d'Europe du Sud au niveau de la mobilisation, de l'engagement, du dialogue, avec leur gouvernement. Sur les 65 pays qui ont présenté un rapport d'avancement aux Nations Unies, 38 pays ont consulté les collectivités territoriales et 27 seulement les ont associées au mécanisme de coordination et de suivi de la mise en œuvre. Le Secrétaire Général des Nations Unies a proposé d'associer tous les niveaux de gouvernement au processus de consultation, pour le suivi et la préparation de revues annuelles. En 2016, la France a produit un rapport de *Revue Nationale Volontaire*, et s'est engagée à rendre des rapports annuels, mais pas forcément à les présenter. Du point de vue des collectivités, il est souhaitable que leur contribution à ces processus de revue soit plus intégrée et valorisée.

Un élément central dans la mise en œuvre des ODD est la création d'un environnement favorable. Il est important que les pouvoirs publics aident les différents acteurs à mettre en application les indicateurs de développement, cela pouvant se faire à travers la formation d'une délégation, un transfert de compétence, un renforcement des capacités. Cette politique n'est pas effective dans beaucoup de pays. En France, les ressources des collectivités ont subi des réductions importantes ; par ailleurs, l'Union européenne s'est engagée à soutenir la mise en œuvre des ODD et a reconnu le rôle pivot des gouvernements locaux dans cette démarche au niveau local, ce que l'on appelle la localisation des ODD.

Cette table ronde aura deux temps :

- Discussions des actions en cours dans les collectivités et de comment ces dernières peuvent prendre part au processus de reporting.
- Puis voir comment les collectivités, en partenariat avec l'Etat, l'AFD, ou la Commission européenne, peuvent renforcer leur action pour contribuer, avec leurs pays partenaires étrangers à la mise en œuvre des ODD.

Edgardo Bilsky :

- Madame Martinez, comment voyez-vous du point de vu de l'ADF la mise en œuvre des ODD et par ailleurs, comment le percevez-vous dans le département de la Gironde ?

Corinne Martinez, Présidente de la Commission Agenda 21 et développement durable du Département de la Gironde :

Conseillère départementale, je représente l'ADF et suis présidente de la Commission Agenda 21 en Gironde. Depuis la loi NOTRe, les départements ont un recentrage de leurs compétences sur les secteurs des solidarités humaine et territoriale. Ce sont des compétences classiques du domaine social et aussi d'accompagnement des communes.

Depuis la nouvelle mandature de 2015, nous sommes contraints, mais c'est aussi une chance, de faire un rapport de développement durable. Nous avons pris l'option de regarder toutes nos politiques publiques à travers les 17 ODD. Le rapport « *Développement Durable* » de la Gironde pour 2017, qui n'est pas encore rendu public mais dont je vous présente une partie aujourd'hui, donne à voir le panel des actions au regard des indicateurs. La palette de couleurs de cette roue des ODD n'est pas remplie au même niveau car cela varie en fonction des compétences et des politiques. Les indicateurs varient car ils sont examinés tant au regard des actions concrètes des agents, que de la stratégie que l'on peut faire au niveau de chaque présidence.

L'appropriation des ODD par les départements aujourd'hui transforme la relation que les collectivités territoriales et les autres institutions avaient vis-à-vis du développement durable qui se limiterait au réseau de l'Agenda 21. Aujourd'hui, on transforme cet outillage avec les ODD.

Edgardo Bilsky :

- Monsieur Cros, pourriez-vous nous expliquer l'initiative de l'ARF, c'est-à-dire le Tour de France des régions sur les ODD, initiative importante pour diffuser les ODD dans les collectivités territoriales ?

Guillaume Cros, Vice-Président de la Région Occitanie en charge des Affaires européennes, des fonds structurels, de la coopération au développement, de l'évaluation et de la prospective :

Je souhaiterais dire, avant toute chose, que les ODD sont le moyen de passer des paroles aux actes.

Avec le Comité 21, nous voulons permettre à tous de s'engager dans cette dynamique. Les ODD sont une ambition forte. Cela me rappelle le moment où nous avons impulsé les Agendas 21 car il fallait, à cette époque, passer à autre chose et avoir plus d'ambitions. Jusqu'en 2019, l'ARF propose un *Tour de France des ODD* avec des événements dans chaque région pour débattre des indicateurs et de l'intégration des ODD au SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), que toutes les régions

doivent mettre en place. En Occitanie, le SRADDET s'appelle « *Occitanie 2040* » et nous y intégrons les ODD. L'enjeu est d'avoir une vision durable et à long terme de nos territoires dans un monde globalisé.

Je suis rapporteur au Comité des Régions sur la PAC (Politique Agricole Commune) post-2020. La prise de conscience existe. L'ensemble des partis politiques de notre conseil régional a voté un rapport affirmant une PAC juste, durable et solidaire avec des éléments très concrets : c'est un bon signe pour la prise de conscience de la nécessité de mettre en place les ODD.

Le *Tour de France des ODD* démarre les 7 et 8 novembre 2017 à Angoulême, et passera en 2018 en Occitanie.

Edgardo Bilsky :

- Madame Bougeard, vous avez partagé votre vision sur les niveaux de mobilisation des réseaux de collectivités territoriales en France. Les réseaux, dont l'AFCCRE, ont-ils besoin de plus de soutien ? Quelle est votre vision sur les ODD ?

Jocelyne Bougeard, Adjointe au Maire de Rennes, Vice-Présidente de CUF et Vice-Présidente de l'AFCCRE :

Il faut rappeler les missions premières des réseaux de collectivités territoriales. L'AFCCRE a pour multiples missions d'informer, de former, d'être centre de ressources, d'actualiser les données, d'interpeller les collectivités territoriales adhérentes et tous les niveaux de collectivités dans les réseaux.

Entre les grandes régions et les petites communes, il y a une claire multiplicité de capacités qui sont à développer, et qui vont l'être ; d'autant plus que le réseau porte et stimule les agendas locaux et internationaux. Il est important que les différences entre collectivités se transforment en richesse. Les ODD ont besoin d'être mieux connus, utilisés, appropriés, auprès d'un grand nombre de collectivités.

Les assemblées d'élu-es se renouvellent formidablement, nous sommes au terme de beaucoup de scrutins qui donneront lieu à une certaine stabilité, mais qui actuellement ne nous permettent pas de mesurer à quel point ce renouvellement des élu-es nous oblige à nous réapproprier les ODD. Dans ce consensus international, il y a matière à faire.

Edgardo Bilsky :

- Nous avons pu parler des initiatives en cours, Monsieur Dantec, vous avez beaucoup travaillé sur l'Agenda Climat ; comment se lit-il au regard des ODD ?

Ronan Dantec, Président de Climate Chance, Conseiller de Nantes Métropole, Sénateur de Loire Atlantique :

En écoutant les précédentes interventions, je revenais vers les années 1992 lors des Agenda 21. On a mis beaucoup d'énergie sur la thématique du climat et on le fait toujours. On a cependant

laissé la partie « Développement durable » hors la partie climat. L'enjeu des ODD est de remettre la totalité des questions de développement humain au cœur d'une stratégie globale. Je crains qu'aujourd'hui, avec le nouveau contrat de transition écologique qui commence à circuler, on empile les actions les unes sur les autres, et que les acteurs qui ne sont pas les plus habitués s'y perdent.

J'espère qu'aucun programme supplémentaire ne sera ajouté prochainement ; en effet, le plan Climat est obligatoire en France pour les intercommunalités, les démarches de l'Agenda 21 sont toujours en cours et il faut faire très attention à maintenir la clarté des programmes afin de garantir leur efficacité.

Nous aurons du mal à comparer ce que font les uns et les autres car nous serons de plus en plus dans une grande disparité. J'aimerais que l'on puisse avoir un récit commun. J'alerte tout le monde, il faut être vigilant à ne pas en remettre une couche superflue en ayant l'impression que nous avons inventé l'approche territoriale française parfaite. Cette approche n'existe pas. Par contre, on a déjà de bonnes approches territoriales ; il faut les faire vivre, l'enjeu est là.

Si on fait le lien entre Climat et ODD, on a eu tendance, moi le premier, à dire que la crise climatique est la chance des ODD. Si nous regardons la mobilisation des acteurs, le Nord est très inquiet à propos du dérèglement climatique, et il est prêt à payer. Cet argent du climat, on peut en profiter pour atteindre les ODD, ou exacerber des fractures entre le Nord et le Sud qui nécessitent justement des ODD. Un des enjeux serait d'analyser comment l'argent du climat répond aux ODD ou à l'inverse, s'il participe au maintien ou au renforcement des fractures.

Edgardo Bilsky :

- Je voudrais poser une question à Monsieur Melonio : avez-vous une perception spécifique de comment les ODD sont en train d'être intégrés dans les politiques des collectivités territoriales d'outre-mer ?

Thomas Melonio, Directeur des Partenariats à l'AFD :

La grande opportunité avec les ODD, c'est que ce cadre d'action est bien plus englobant que les précédents. Il nous fixe des objectifs à nous-même, la France, alors qu'avant nous étions que sur une grille de lecture distinguant le Nord et le Sud. D'une certaine manière, les ODD nous donnent un cadre cohérent qui englobe également nos actions pour le développement dans l'Outre-mer français. Aujourd'hui, la totalité des activités de l'AFD est en direction des ODD. Les territoires d'Outre-mer sont pour nous des territoires clés en France ; ils peuvent être pilote, en particulier dans leur dimension « lutte contre le changement climatique et les inégalités ». L'Outre-mer représente 4 milliards d'euros de portefeuille d'activité pour l'AFD, avec une forte composante climatique mais aussi sociale (accès à l'emploi des jeunes, etc.).

Les ODD permettent d'avoir un cadre qui n'est pas stigmatisant, ce n'est pas le Nord qui parle au Sud, c'est chaque pays qui se donne des objectifs et en cohérence avec les autres. C'est aussi un cadre englobant qui permet de dépasser le caractère trop étroit des Objectifs du Millénaire. Cela permet notamment d'avoir une dynamique générale très positive, avec un accroissement des

financements. Ces derniers doivent passer de 8 à 12 milliards d'euros d'ici à 2020, non seulement pour les territoires d'outre-mer mais aussi pour les pays étrangers.

Edgardo Bilsky :

- Madame Lorioux, vous travaillez au sein du Commissariat au Développement Durable. Quelle est votre vision des collectivités au niveau des ODD ? Comment améliorer cette mobilisation des collectivités territoriales dans les initiatives de l'Etat ? Comment les associer dans le reporting ?

Vanessa Lorioux, Chef de la Délégation au Développement Durable du Commissariat Général au Développement Durable :

L'idée dans la mise en œuvre des ODD n'est pas de proposer un énième reporting, un nouvel empilement de nouvelles stratégies. Nous sommes là pour valoriser l'ensemble des actions des parties prenantes pour répondre à cet agenda. L'un des grands intérêts des ODD est le fait d'avoir un langage commun avec l'ensemble des acteurs. On n'apprendra pas à une collectivité comment procéder alors qu'elle a déjà mis en place un Agenda 21. En revanche, les ODD peuvent être une belle opportunité pour les collectivités d'ouvrir un dialogue avec les entreprises et les habitants eux-mêmes. Ce côté de langage universel est très intéressant.

L'Etat, depuis quelques mois, entretient ce partenariat avec les collectivités *via* trois éléments :

- Participation à une vague assez importante de sensibilisation des collectivités. Nous avons un déficit de connaissances de cet agenda ODD et c'est encore le cas. Nous avons fait la tournée des grands réseaux de collectivités. Nous soutenons le Comité 21 et Global Compact France. Nous avons des partenariats entre l'Etat et le niveau régional. En régions de Normandie, des Hauts de France, de Bourgogne Franche-Comté, des décisions sont prises pour pouvoir organiser cette sensibilisation.
- Développement des outils pédagogiques avec les collectivités, comme des kits de sensibilisation (avec des MOOC, c'est à dire une formation en ligne ouverte à tous sur les ODD, la Semaine européenne du développement durable qui a été un bon moment de sensibilisation car nous avons eu plus de 1200 initiatives locales valorisées).
- Proposition des manières de prendre en main cet agenda au niveau local. Le cas de la Gironde est intéressant en ce qu'il vise à évaluer l'apport de toutes les politiques publiques du département au regard des ODD. Il y a aussi eu une initiative menée par les Hauts de France pour tester une boîte à outil participative. Enfin, en termes de soutien, ces derniers mois, on a pu accompagner certaines collectivités au niveau des communautés de communes.

Edgardo Bilsky :

- Monsieur Cros, pouvez-vous nous préciser les initiatives que vous menez sur votre territoire ?

Guillaume Cros :

Quand nous essayons d'opérationnaliser les ODD, il faut prendre en compte la vision stratégique : les régions sont tenues d'aménager leur territoire selon le développement durable. Cela s'inscrit dans une continuité d'autres démarches menées par la Région. L'Occitanie a l'ambition d'être la première région d'énergies propres. Cette région, comme de nombreuses autres, essaie d'intégrer les ODD de manière transversale dans toutes ses politiques publiques. Pour « *Occitanie 2040* », par exemple, la Région propose des MOOC afin d'essayer d'être la plus proche et accessible dans cette démarche-là.

Edgardo Bilsky :

- Madame Lixi, pouvez-vous dire deux mots sur la manière dont la Commission Européenne intègre les ODD ?

Anna Lixi, Cheffe d'unité adjointe de la Commission européenne, responsable pour le secteur autorités locales au sein de l'Unité C5 de DEVCO :

L'Union européenne a à cœur d'utiliser un large panel d'acteurs et de parties prenantes lors de ses actions avec les collectivités territoriales, mais pas seulement. Il y a un partenariat multi-acteurs de l'Union européenne en relation avec les ODD qui est assez développé, de même pour le Nouvel agenda urbain. Pour le moment, nous sommes dans la phase du programme où nous établissons les supports que nous fournirons aux gouvernements locaux. Je ne peux pas anticiper sur la façon dont ces instruments seront conçus pour l'approche territoriale, mais je peux affirmer que cette approche multi-acteurs sera privilégiée.

Edgardo Bilsky :

- Monsieur Dantec, dans le cadre de votre action climat, vous lancez l'initiative d'un observatoire Climate Chance ; comment cette initiative sera t-elle intégrée avec les ODD ?

Ronan Dantec :

L'association Climate Chance souhaite rassembler tous les acteurs non-étatiques pour travailler ensemble. Nous manquons d'un lieu où l'ensemble des acteurs œuvrant pour le climat puisse se rassembler. Le deuxième sommet a récemment eu lieu à Agadir. Aujourd'hui, il nous manque encore un lieu d'analyse. Sur le climat, nous n'avons pas de vision claire sur les initiatives des acteurs non-étatiques. Cet observatoire annuel mondial sera organisé en quatre parties : une quantitative, une territoriale, une sur la finance, une sur le lien entre le climat et les ODD. Nous allons partir de l'action climatique, trouver des indicateurs qui mesurent l'impact ODD, des actions climats. Il est essentiel et stratégique de montrer comment l'argent du climat vient sur le champ des ODD. Rendez-vous pour le premier rapport de l'observatoire qui sera l'an prochain à la même date.

Edgardo Bilsky :

- Madame Bougeard, vous avez indiqué que la richesse des ODD est qu'ils offrent un cadre intégré. Pourriez-vous nous en dire comment les réseaux de collectivités territoriales bénéficient de ce cadre?

Jocelyne Bougeard :

En effet, les réseaux de collectivités territoriales, CUF ou l'AFCCRE, en tant que centre de ressources, ont aussi qualité à prendre des initiatives. En 2015 et 2016, nous avons fait des études rassemblant un grand nombre d'acteurs. La question de la concertation démocratique n'est pas simple à mettre en place, mais nous connaissons les dynamiques associatives dans nos territoires, ces qualités-là doivent mieux apparaître. Depuis ce matin, je suis étonnée de voir que les ODD sont de grande qualité mais que nous ne les maîtrisons pas suffisamment pour qu'ils deviennent des outils de travail commun. J'ai le Livre blanc de la DAECT sur l'action internationale des collectivités territoriales. Nous avons été nombreux à contribuer à la rédaction de ce document, rédaction qui a pris un long moment. Aujourd'hui, il est accessible mais il n'a pas été suffisamment diffusé, utilisé et approprié. Il faut être attentif donc à ce que les enjeux autour des ODD soient largement diffusés.

Vanessa Lorioux :

Nous avons parlé du rapport et de la redevabilité de l'Etat par rapport aux ODD. Cela me donne l'occasion de lancer un appel à l'ensemble des collectivités territoriales présentes et des réseaux de collectivités. Le 25 septembre 2017, nous avons fêté l'anniversaire de l'adoption des ODD à l'ONU, lors d'une journée de valorisation de l'agenda 2030. Nous avons lancé le travail dans l'optique du Forum politique de haut niveau de juillet 2018. La France est présente depuis le 1^{er} forum politique de haut niveau. Elle a été la première à rendre la Revue Nationale Volontaire, c'est-à-dire un rapport étape, l'an dernier.

Nous apprenons aussi au fur et à mesure comment faire au mieux. En 2016, la concertation a été faite un peu rapidement ; l'an dernier, nous nous sommes amélioré, et cette année nous souhaiterions réellement prendre le temps de co-construire la réponse de la France en 2018. Nous allons organiser, dans les prochains mois, des groupes de travail, et j'y convie l'ensemble des collectivités.

Jusqu'alors, nous étions plus habitués à travailler avec le volet développement durable des collectivités, mais nous souhaitons à présent inviter le volet solidarité internationale à prendre part à ces discussions. Nous souhaitons que vous puissiez apporter le témoignage de l'implication des collectivités territoriales dans cet agenda mondial.

Edgardo Bilsky :

- C'est bien noté, merci. Madame Martinez, la question du financement n'a pas été évoquée, comment s'articule au niveau local ce financement avec la mise en œuvre des ODD ?

Corinne Martinez, Présidente de la Commission Agenda 21 et développement durable du Département de la Gironde :

Je ne sais pas si on peut parler du financement des ODD car ces indicateurs sont par nature transversaux. Si le financement existe, ce sera plus en termes d'animation, de pédagogie, d'interactions entre les différentes collectivités. Je pense qu'on ne peut pas avoir un financement plus ciblé sur une action qu'une autre et qu'il est difficile de parler de financement des ODD.

Guillaume Cros :

Je pense qu'il faut voir les ODD comme une étape vers autre chose. Le financement dépend des choix politique. Il y aura sûrement des outils à mettre en place, avec l'AFD peut-être, j'en serais très preneur. Il y aura des outils financiers que l'on pourra percevoir, mais je rappelle que ce n'est qu'une étape de plus.

Ronan Dantec :

La question du financement est essentielle. La question qui est sur la table, y compris pour les bailleurs internationaux, avec les ODD et le climat, est celle-ci : allons nous accueillir différemment les types de financements variés que l'on peut nous proposer ? Avec les ODD, nous avons des financements qui sont contradictoires avec le climat. Les financements disponibles vont-ils vers les projets qui répondent le mieux aux 17 objectifs ? C'est une des étapes clef qui est devant nous.

Edgardo Bilsky :

La deuxième partie de notre conférence sera consacrée à l'international. Comment intégrer les ODD dans la tradition riche et large de coopération décentralisée française ?

- Monsieur Melonio, quel type de partenariat l'AFD va-t-elle établir, agissant comme levier à l'action internationale des collectivités territoriales ?

Thomas Melonio, Directeur des Partenariats à l'AFD :

Je souhaite répondre à Monsieur Dantec. Si vous êtes une collectivité territoriale française, nous avons une division « *Territoires et entreprises* » qui permet de porter les projets soutenus par les collectivités territoriales à l'étranger grâce à la *FICOL* (Facilité de Financement des Collectivités territoriales françaises). L'AFD finance aussi, de manière directe, des collectivités territoriales de pays en voie de développement, ce qui est assez rare parmi les bailleurs de fonds. Le plus compliqué pour nous est le passage à l'échelle, c'est-à-dire, de trouver des collectivités qui puissent absorber des dons, mais aussi financer les ODD et les politiques publiques sur prêts. Dans ce cas, les collectivités territoriales doivent avoir une personnalité morale qui peut générer des recettes publiques finançant des projets structurants et à grande échelle. Si vous êtes une collectivité territoriale d'un pays en voie de développement, vous pouvez vous tourner vers votre agence sur place.

Pour les pays dont les collectivités territoriales n'ont pas la personnalité morale ou de structures financières suffisamment solides pour pouvoir absorber des financements internationaux, nous avons des collègues compétents dans le département de la « *Gouvernance* », ce dernier visant à aider les politiques de décentralisation. La volonté de l'AFD est donc d'être territorialisée en France, mais aussi de rester territorialisée dans les pays en développement soit avec les collectivités, soit directement avec l'Etat.

Les financements peuvent présenter un problème en subvention car les enveloppes seront limitées, mais l'enjeu est de voir comment les financements peuvent avoir un rendement social permettant d'atteindre les ODD.

Corinne Martinez :

Chacun travaille en fonction de ses compétences initiales. L'ADF continue les actions dans les pays sous le prisme social. Les exemples sont nombreux. Je souhaitais, comme c'est un sujet touchant beaucoup de départements, aborder la question de l'action que les départements font sur leurs compétences propres, au sujet de l'aide aux mineurs qui arrivent de manière isolée en France. Le département s'occupe de ce problème dans le domaine de la protection de l'enfance. Les départements se retrouvent aujourd'hui dans le cœur de leurs compétences avec une responsabilité accrue à travers leurs partenaires, leurs réseaux, leurs citoyens qui mènent des actions. Ce n'est pas de la coopération décentralisée mais ce sont des sujets qui concernent directement nos territoires. Il y a là un besoin d'innovation, car nous ne sommes pas bien formés. Je trouve intéressant de regarder la contribution aux ODD des uns et des autres, sur nos territoires.

Edgardo Bilsky :

- C'est en effet très important car ici on touche la question de la répartition des compétences et la place des ODD. Monsieur Cros, la composante économique est une des compétences centrales des régions, mais pas forcément un indicateur inclusif dans les ODD. Comment interviennent à l'international les régions vis-à-vis des ODD ?

Guillaume Cros :

Bien sûr, c'est une dimension très importante. Se pose ici la question de l'évaluation des indicateurs. A quel moment sommes-nous dans le cadre des ODD ? A l'international, lorsqu'on parle de la coopération décentralisée, on peut retrouver facilement à mettre en œuvre les ODD sur l'un des différents axes. Lorsqu'on est sûr du développement économique, si on agit en conscience de l'avenir de la planète, on se pose la question du bilan carbone, des échanges catastrophiques au niveau mondial de la PAC, des relations commerciales nuisibles à la planète. La question de la contradiction entre les paroles et les actes peut se poser. Il faut arriver à convaincre les élus et la population que même s'il n'y a pas de croissance immédiate, de bénéfices immédiats, les ODD permettront une meilleure espérance de vie pour tous. Au niveau de nos régions, nous avons une action dans nos zones cibles, sur des thématiques liées aux ODD, comme le transport, la santé, la formation. Nous avons un dispositif au sein duquel nous avons clairement indiqué que lorsque les projets sont déposés, ils doivent respecter un certain nombre d'ODD. L'objectif étant aussi d'avoir des critères assez simples pour sélectionner des projets.

Edgardo Bilsky :

Je vais donner la parole à Madame Lixi, afin qu'elle nous explique comment la Commission européenne peut soutenir l'action internationale des collectivités territoriales pour intégrer les ODD ?

Anna Lixi :

Le « *nouveau consensus européen pour le développement* » reconnaît le rôle important que doivent jouer les collectivités territoriales, et indique qu'afin de parvenir à réaliser les ODD, l'implication des gouvernements locaux est absolument nécessaire.

Comment cela peut-il se traduire en termes de support effectif ? D'un point de vue politique, les collectivités territoriales seront de plus en plus intégrées dans le dialogue au niveau des politiques publiques. Elles seront intégrées dans la phase du programme qui est actuellement en cours, c'est-à-dire celle des aides bilatérales que la Commission européenne fournit aux différents pays en voie de développement qui réalisent les ODD.

Outre cette approche bilatérale, la Commission européenne va aussi employer une approche thématique, vous en connaissez sûrement certains instruments comme le « *Civil Society and Local Authorities Budget Line (CSLA Budget Line)* ». Nous sommes actuellement en train de réaliser un examen à mi-parcours de cet instrument qui doit viser directement les gouvernements locaux *via* plusieurs outils qui sont en cours d'analyse. L'objectif est vraiment de comprendre les besoins et attentes des collectivités territoriales lorsque nous élaborons ces instruments. Nous allons intégrer un support direct aux villes, car si nous prenons en compte l'ODD 11 concernant les villes, ce « *CSLA Budget Line* » va directement les concerner. *Via* ces instruments, nous souhaitons aussi intégrer le rôle des gouvernements locaux dans toutes les autres lignes thématiques budgétaires. Au sein des différentes thématiques, comme par exemple, le changement climatique, l'énergie, les migrations, nous intégrons de plus en plus le rôle que peuvent jouer les gouvernements locaux.

La Commission européenne a choisi plus ou moins la même approche que celle des différents intervenants présents aujourd'hui. Lors de notre soutien bilatéral, lorsque les gouvernements locaux ne peuvent pas être les bénéficiaires directs de nos soutiens, nous leur apportons notre aide au processus de décentralisation. A travers les programmes thématiques, nous pouvons leur donner un support financier direct lorsqu'ils peuvent être des bénéficiaires directs.

Edgardo Bilsky :

- Monsieur Dantec, quels sont les débats actuels au niveau du financement, leur lien avec les ODD ?

Ronan Dantec :

Le financement direct des collectivités territoriales est sur la table, on pousse à un financement direct, néanmoins, cela ne veut pas dire que tous les soucis sont réglés. Cela fait le lien avec les débats sur la coopération décentralisée que nous avons eu aujourd'hui ; nous avons deux problèmes principaux :

- Le premier problème est lié au monde du financement du développement. Une partie des fonds disponibles devrait plus être utilisée en garanties plutôt qu'en subventions directes. Beaucoup de collectivités territoriales du Sud n'ont pas accès au financement, elles ont des projets, même celles qui ont une gouvernance assez forte ne fournissent pas suffisamment de garanties. Il y a vraiment de l'argent disponible dans le monde, plus que dans les années précédentes.
- Dans la même idée, il me semble que les coopérations décentralisées évoluent. Les projets ont besoin d'accompagnement d'ingénierie forte. Les ODD étant universels, l'échange est plus facile, donc il faut mettre plus de moyens dans l'accompagnement de l'ingénierie. Particulièrement dans un moment où l'on voit que les opinions publiques françaises et européennes sont moins enclines à soutenir le développement. Cependant, le soutien à l'ingénierie ne pose pas de problème. Je pense qu'il faut vraiment aller là-dessus.

Edgardo Bilsky :

Nous arrivons à la fin de cette table ronde. De la première partie je retiendrais l'invitation de Madame Lorioux à s'associer au groupe de travail avec l'Etat et à participer à la réflexion sur le problème d'accès au financement. De même, des pistes ont été ouvertes pour qu'on se centre plus sur le développement de l'accompagnement à l'ingénierie de projets. Il faut aussi noter la volonté de continuer et de renforcer les partenariats avec l'AFD, avec la Commission européenne et les réseaux des collectivités territoriales représentés aujourd'hui. Je laisse la parole aux intervenants pour un mot de conclusion.

Anna Lixi :

Il y a maintenant des investissements extérieurs européens qui utilisent les mêmes procédés que l'AFD. C'est-à-dire, nous levons des fonds afin de distribuer des subventions en assurant des garanties.

Il y aura aussi besoin d'investiguer autour de 5 thématiques spécifiques entre les collectivités territoriales et les entreprises. Je vous invite tous à participer à cette ingénierie du programme d'investissement de la Commission européenne.

Jocelyne Bougeard :

La reconnaissance formelle de l'engagement des collectivités territoriales est encore beaucoup trop timide et réservée dans grand nombre de textes internationaux. Il faut continuer de souhaiter que cela progresse. Nous avons parlé des financements, je suis d'accord avec Monsieur Dantec, il peut y avoir des difficultés liées à la méconnaissance des services, à un souci d'ingénierie, de méconnaissance des élus, de certaines administrations. Je crois qu'il y a une baisse des dossiers déposés, alors que les besoins sont importants. Il faut accepter d'entendre que si ils sont peu sollicités, c'est parce que les ODD sont considérés comme trop complexe.

Thomas Melonio :

Les restrictions budgétaires des collectivités territoriales ont été abordées, mais il ne faut pas que ce soit envisagé comme un point de rupture définitif. L'argent ne sera pas en quantité infinie, c'est pour ça qu'il faudra l'utiliser au mieux. Il faut que chaque euro d'argent public soit utilisé pour des projets qui en ont besoin. Je note les déclarations du Président de la République, dont celle sur l'augmentation de l'Aide Publique au Développement qui s'élèvera à 0,55% du PIB en 2022. Cette augmentation sera perceptible au niveau du gouvernement, avec je l'espère, un ruissellement vers les collectivités territoriales. Il y a des moyens de remédier à la tendance plutôt négative des deux dernières années et j'espère que l'on aura les moyens de nos ambitions.

Vanessa Lorioux :

Je souhaite vous signaler l'existence d'une newsletter 'ODDysée', qui existe depuis quelques semaines, faite pour et par la communauté des ODD en France. En ce qui concerne les collectivités territoriales, n'hésitez pas à nous faire part des actions en lien avec les ODD sur votre territoire, nous sommes là pour les valoriser.